

# L'ACLOT

**Abonnement :**

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

**ON TRAITE A FORFAIT.**

**Annonces :**

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs  
Réclames, 1 franc.

**Notre Bière.**

Tandis que les Français parlent avec mépris de la « tisane de houblon » que l'on boit dans le nord, notre chansonnier populaire, Antoine Clesse, a chanté la bière du pays. N'aurait-il pas dû dire les bières du pays? En Belgique que de variétés, que d'espèces de bières!

Chaque ville, chaque bourgade, chaque brasserie pourrait-on dire, a sa bière spéciale, et chaque bière compte ses adorateurs dont le goût a imposé au brasseur une loi à laquelle il lui serait préjudiciable de déroger, même pour apporter à sa fabrication des modifications heureuses et désirables.

Nous avons aussi à Nivelles notre bière à nous; nous l'aimons, et nous seuls Nivellois la préférons à toute autre; nous sommes heureux de la retrouver après de longs mois d'absence, telle que nous l'avons laissée, car le vin généreux de Franco, l'épaisse bière anglaise, la Munich tant vantée et même le meilleur des faros ou des lambics n'ont pu nous la faire oublier. Nulle boisson, nous semble-t-il, ne peut nous rafraîchir et nous égayer comme notre verre de « jeune ».

C'est bien de l'aimer, c'est bien de vouloir qu'elle reste une institution locale; mais n'allons pas jusqu'à en faire une enfant gâtée. Sachons donc comme de bons parents voir ses qualités et ses défauts, et par notre entêtement ne forçons pas nos brasseurs à rester stationnaires et laissons les modifier leurs méthodes qui, soyez-en sûrs, ne feront qu'améliorer notre boisson.

Pourquoi faut-il donc, lorsque nous avons bu quelques verres de cette bière, qui nous semble si douce au palais, que nous nous sentions gonflés comme un ballon? Pourquoi faut-il que nous soyions obligés, pour la faire digérer, de prendre de l'alcool, qui souvent n'est qu'un véritable poison? Notre bière doit être digestive par elle-même et c'est à cette condition seule qu'elle sera bienfaisante.

Pourquoi beaucoup d'entre nous s'entêtent-ils à vouloir une bière épaisse et dense comme le stout?

Pourquoi ne faisons-nous pas bon accueil à ces essais de bière blonde et pâle, essais louables de plusieurs de nos brasseurs et qui mériteraient d'être encouragés?

Car il ne faut pas croire que cette coloration foncée fasse la bière plus nourrissante, elle est tout simplement obtenue par du suc brûlé, du caramel, qui employé en plus faible quantité n'en rendra notre bière que plus appétissante et pour nous et surtout pour les étrangers. Voyez comme nous sommes peu logiques: les bières étrangères que nous buvons ici, nous ne les aimons que claires et limpides: la bière blanche de Louvain, la *Petermann*, ne nous plaisent que lorsqu'elles sont presque incolores. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour notre bière?

Que nos brasseurs ne croient pas que ce sont là des reproches que nous leur adressons: les seuls coupables ici c'est nous, c'est nous qui répugnons à l'idée de changer nos goûts, et qui les empêchons de réaliser ces progrès désirables à tous les points de vue.

Depuis combien de temps boit-on de la bière? Nul ne saurait le dire. Elle était déjà la boisson de nos pères les Gaulois, Jongtemps avant la domination Romaine. Gambrinus, le

roi de la bière, si l'on en croit la légende, était Brabançon. L'image de ce roi, conservée par la tradition, a été trouvée d'une ressemblance frappante avec Jean 1<sup>er</sup>, duc de Brabant, qui régna de 1201 à 1294, et de son nom Jean Primus, les chansonniers de l'époque auraient fait Gambrinus.

Quoiqu'il en soit la bière fut chez nous toujours en honneur; les vieux Nivellois se rappellent encore que la rue des Brasseurs n'était bordée que de brasseries qui puisaient leur eau au *Merson*; ce n'était peut-être pas fort propre, mais on n'y regardait pas de si près.

Un rapport au Conseil Communal de 1843 signale qu'en cette année il fut perçu sur la bière fr. 18,570,16 de droits d'accises; la taxe communale perçue sur la bière fabriquée en ville s'élevait à fr. 5174,17, et on avait reçu à l'octroi pour la bière fabriquée hors ville fr. 2435,50.

Ces chiffres, nous en sommes certains, n'ont jamais fait qu'augmenter, parce que la bière est par excellence la boisson populaire. Elle est et doit rester la boisson du riche et de l'ouvrier, car elle est hygiénique, rafraîchissante et nourrissante. Elle désaltère par son eau, elle stimule par son alcool, elle nourrit par son malt et enfin le houblon, en la rendant digestive, fortifie l'estomac.

Aimons donc notre bière; dans nos fêtes ne l'oublions pas pour lui préférer ces boissons qui n'ont de vin que le nom, et chantons avec le poète Montois:

A plein verre,  
Mes bons amis,  
En la buvant il faut chanter la bière;  
A plein verre,  
Mes bons amis  
Il faut chanter la bière du pays!

CLIPOTIA.

**LA GAVOTTE.**

La fête que *La Gavotte* donnera dimanche promet d'être originale.

Mais *La Gavotte*, qui est proche parente de *L'Aclet* et qui lui confie ses petits secrets, n'est pas sans appréhensions.

Une foule de gens graves assisteront à cette fête: qu'en vont-ils penser? Comment vont-ils accueillir le concert d'un nouveau genre qu'on va leur servir?

Un gros négociant, voyant récemment passer *La Gavotte* sur son kiosque, haussa les épaules et dit: « Ils me font pitié! »

Beaucoup de personnes ne seront-elles pas aussi sensibles que le gros négociant et ne diront-elles pas du concert de *La Gavotte*: « Quelle pitié! »

Ce sera, croyons-nous, une question d'appréciation.... et de tempérament.

Quoi qu'il en soit, nous engageons les gens graves qui ne craignent pas de se risquer à pareille fête, à se dépouiller de leur gravité et à s'oublier pendant quelques heures.

*La Gavotte* n'a pu réaliser cette fois toutes les grandes choses qu'elle avait rêvées: mais si sa tentative réussit et si elle se sent encouragée, elle se mettra résolument à l'œuvre. et elle tâchera de faire quelque chose... car elle avoue humblement qu'elle n'a rien fait jusqu'ici.

GAMIN.

**La Fête de la Garde Civique.**

La garde civique a mis toute la ville en émoi, dimanche dernier. Dès deux heures et demie, les curieux se dirigeaient vers l'Hôtel de ville, où les gardes nivellois se formaient en cortège pour aller défilér devant les jolies filles de la rue Roblet, réunies au faubourg de Namur et recevoir à la gare de l'Est leurs camarades étrangers et les sous officiers des grenadiers.

Bon nombre d'officiers des bleus ainsi qu'un groupe de chasseurs-éclaireurs de Gosselies ont répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

Le vin d'honneur a été offert, à l'Hôtel de ville, par l'administration communale: petit speech de M. le Bourgmestre; remerciements de M. Aubry, capitaine commandant les chasseurs-éclaireurs de Gosselies et d'un adjudant des grenadiers.

Après une visite à l'école régimentaire, on est redescendu sur la grand'Place où la musique de la garde civique a donné un fort beau concert: il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, ce corps de musique étant composé des meilleurs éléments de toutes les sociétés de la ville.

A sept heures, heure militaire, la fête de bienfaisance commençait au Waux-Hall: elle avait attiré beaucoup de monde et la salle offrait un coup d'œil très agréable.

On n'attend pas de nous le compte rendu de tous les numéros d'un programme qui commencé à 7 heures, a tenu le public en haleine jusqu'à 11 heures! Pauvres dames!

Nous félicitons la musique de la garde civique pour la façon remarquable dont elle a exécuté la *Bohémienne*, la *Bénédiction des Poignards* et *L'Étoile du Nord*; dans ce dernier morceau, on a beaucoup applaudi le piston, M. Alfred Dauc, et c'était justice; il est inutile de dire que M. Raphaël Delvaux, lieutenant chef de musique, peut revendiquer une large part des applaudissements qu'a recueillis sa phalange.

M. Gilbert, le tromboniste que nous avons eu plus d'une fois le plaisir d'entendre aux concerts de *l'Harmonie*, joue toujours avec la même finesse et avec la même élégance; l'aisance et la délicatesse de son jeu ont été fort appréciées du public.

M. Baugniet a eu son succès habituel dans ses chansonnettes et dans ses scènes si bien dites et surtout si bien observées; on a beaucoup ri de son geste naturel au moment où il a déposé un poupon... gênant sur les genoux du sergent faisant l'office de souffleur.

On nous excusera de passer sous silence les nombreux exercices d'écriture dont on nous a régalez et l'on nous approuvera de ne pas nous aventurer sur un terrain qui nous est complètement inconnu. Il paraît d'ailleurs qu'il est très difficile d'apprécier le mérite des lutteurs et qu'il y a dans tous ces exercices beaucoup trop de convenu pour qu'on puisse les juger et les prendre au sérieux.

Passons donc. Glissons également sur divers incidents un peu pénibles qui se sont produits avant et pendant le bal: il y a eu, de la part de quelques uns, manque de tact et de mesure; mais il faut tenir compte de la température un peu... altérante de cette journée exceptionnelle et l'on comprendra que chacun n'ait pas gardé son sangfroid.

On pourrait s'étonner également de l'admis-

sion gratuite des étrangers à une fête de bienfaisance; on pourrait regretter que la garde civique, cette institution sérieuse et.... mais, encore une fois, passons... S.

### TABLEAU D'HONNEUR.

Acte de probité. M<sup>me</sup> E. L. se rendait dimanche dernier à la messe, en compagnie de son neveu : chemin faisant, elle pria ce dernier de prendre dans sa poche l'argent destiné au porteur de chaises, ce qu'il s'empressa de faire. Mais en voulant remettre le porte monnaie en place, le jeune homme se trompa et se contenta de le déposer dans la fente de la robe, d'où, naturellement, il glissa à terre.

Quelques minutes après, le porte monnaie, qui contenait une somme assez rondelette fut ramassé par M. Désiré Daue; ce dernier n'eut de repos qu'après avoir trouvé le propriétaire de l'objet perdu.

Bravo!

### Le jeu de balle.

Nous avons reçu, la semaine dernière, la lettre suivante qui formule plusieurs critiques assez fondées au sujet du jeu de balle :

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques années, à la distribution des prix du jeu de balle à la main nue, M. le Président fait aux vainqueurs la promesse d'augmenter les prix pour l'année suivante, mais à leur grand désappointement, quand l'affiche paraît, ils constatent que c'est toujours la même chose. Veut-on faire disparaître ce jeu de l'affiche, ou croit-on que les vainqueurs ne méritent pas davantage! C'est pourtant le jeu qui me semble devoir être le mieux rétribué.

Ainsi, on ne donne que 20 fr. au 1<sup>er</sup> prix; 10 fr. au 2<sup>e</sup>; 5 fr. au 3<sup>e</sup> et 3 fr. au 4<sup>e</sup> et ce dernier, contrairement à ce que dit l'affiche, ne représente que la moitié de la valeur des mises.

Pour remédier à cette situation, il suffirait de fixer la mise à 1 fr. par joueur au lieu de 0,25 cent. Les prix seraient plus élevés et on écarterait ainsi du jeu de balle une quantité de brouillons qui viennent jeter le désordre dans les parties.

Veillez agréer, etc...

Un vieil Aclot.

Vieil Aclot, vous avez raison!

Dans notre numéro du 23 septembre dernier, nous nous sommes fait l'écho de nombreuses plaintes concernant le jeu de balle.

Nous avons contesté notamment la compétence de la Commission chargée de classer les joueurs, et nous

## EN FARCE DE DÉMÉLIN

Eusque Monsieu Dénayôr-Donnez demeure a ç-t-heure dessus l'grand'place, intré Rosy éié Monnayé, ç'astou l'vi l'arçou d'Démélin qui d'meurou là dins l'temps.

Avez bi connu Démélin, l'marchand d'tchandelles? ç'astou in pweie, esti lâlè! Il a bi fait s'part, allez, éié i d'a mèm' quéd'fwé djé qui n'astinnet ni pu propres qu'i n'fallou éié qué d'nous'rou jamais les mette su l'Aclot : paç' que l'Aclot, il aime bi l'pétit mot cras éié i né r'wète ni à n'salée; mais n'vèze ni à costé d'li avé des contes dé pourchas; il ara ràde fait d'vo invoi tînde à diàles. Après tout, il a rire éié rire éié on n'est ni wallon pou ri; mais ç'ess n'est ni paç' qu'on n'arou ni peu d'parler dérée quand i tché qu'i faurou pou ç'a avoët toudi s'betche à l'ourdure.

Eh bi, Démélin astou co bi in galîard dainsi éié quand i stou à dé raconter i né r'wètu ni à n'plotche; mais leun' qu'i n'sé d'a jamais vanté, ç'est l'couye qu'il a jeu avé Sule, el' marchande dé bure de Bournivau.

I stou voë in coup bwère in verre à Sule qui l'inou adon l'Clarimette, el cabaret d'Bournivau qu'est là n'miette pu long qué l'églîje; ç'astou ni in cabaret pou dire dé ç'temps là, ç'astou putou n'pétite cinse; mais tout d'mème qu'on vindou à bwère.

A ç' qu'il arriç', Sule astou à l'ouvrathe à batte el bure.....

« Ténais! là bi Monsieu Démélin! Intrez, Monsieu Démélin! Perdez n'selle éié achidez-vous. Quéé nouvelle dé vo viré hon?

« Bi là d'jà tout, là, Sule! Éié l'pétit dallatche i va

avons même proposé de laisser à chacun le soin de former sa partie.

Cependant nous reconnaissons aujourd'hui l'impossibilité de cette mesure, qui porterait certainement préjudice au concours de jeu de balle lui-même. Nous avons tout à fait perdu de vue que les étrangers ne pouvaient y prendre part, ce qui ferait diminuer sensiblement le nombre des parties, car les bons joueurs sont assez rares à Nivelles.

Nous avons critiqué également cette mise de 0,25 cent. qu'on ne doit verser à aucun jeu. Enfin nous avons fait remarquer l'insignifiance des prix et nous demandions qu'on les distribue en espèces comme cela se fait d'ailleurs pour le jeu de petit fer.

Votre lettre, mon vieil Aclot, ne fait donc que reproduire plusieurs de nos critiques. Quant à la mise d'un franc que vous proposez, ne fera-t-elle pas reculer beaucoup d'ouvriers pour qui ce concours est organisé et écartera-t-elle les brouillons comme vous voulez bien le croire? Ce sont toutes questions à examiner et sur lesquelles nous hésitons à nous prononcer.

Réunissez quelques joueurs de balle, formez en une commission : pourquoi pas! il y en a tant et de moins utiles, et proposez vos observations au collège échevinal qui, nous en sommes certains, les écontera avec bienveillance.

\*\*\*

Lors de la décision du concours de jeu de balle, après la distribution des prix, toutes ces plaintes se sont renouvelées.

On se rappelait également que, l'année dernière, on avait promis aux vainqueurs qu'outre le couvert de 20 fr., ils auraient droit à 5 fr. en espèces. Cette promesse n'avait pas été tenue et c'est seulement sur les récriminations des joueurs, qu'on se décida à faire remettre, par les soins d'un employé de la mairie, au domicile de ceux qui y avaient droit, la somme dont nous parlons.

C'est ce qui fit dire à un ouvrier qui avait remporté le 1<sup>er</sup> prix et qui ne pouvait offrir la tournée traditionnelle à ses camarades: « Dj'ai pou 20 fr. d'sus m'estoumaque, éié djé n'ai ni in liard dins m'poche! »

### Boîte du Journal.

Nous recevons la lettre suivante que nous engageons nos danseurs à lire avec attention :

Monsieur,

Bien qu'étrangère à la ville, je suis fille d'Aclot pur sang; c'est même en cette qualité que je me permets de soumettre à votre appréciation bienveillante les quelques observations que j'ai été à même de faire aux soirées musicales, dramatiques et dansantes aux

toudi comme on vôt?

« Eh bi woye, là, Monsieu Démélin, grâce à Dieu, dj'arou tort dé m'plaine. Ça va toudi tout à la douce, comme el' marchand d'ceriges.... Éié à l'ville, c'est toudi l'mème étou pou candgi, hazard? Madame, va-t-elle toudi bi? »

« Ça va co, là, Sule! Elle est toudi n'miette mégalée éié d'cwé qu'elle né s'ara pu jamais autrémint.... »

« C'est pou rire? bi vo m'dé contez là leun; es' feumme là n'est ni co hours d'adge, pourtant.... »

« Elle va su ses swesante quate, mais ç'a n'vî ni à ça éié s'mère a sté comme ielle.... »

« Ténais, ténais! Il a d'jà in p'tit temps qué d'né l'ai pu vu.... Qu'est-c' qué d'pà vo servi, hon, Monsieu Démélin? »

« Bi djé m'va prinde en pinte dé lait.... »

« Vo aréz ç'a, Monsieu Démélin; djé r'vi djustémint d'avôët sté traire i n'a ni pu d'in p'tit quart d'heure; deux minutes dé patience: djé m'va s'qu'à l'cave éié djé r'monte l't aussi ràde. »

« Faite à vo n'ajje, allez, Sule; djé n'sû ni si pressé qu'ça. »

Là d'sus, Sule est voie quer in verre au buffet éié elle a desquindu à l'cave in r'troussant ses coffes pou ni qu'elles traînouchent dessus les apas.

Su ç'temps là, em' canaie dé Démélin a tapé ses is à l'intour dé li pou viré s'i n'avou ni moi d'djurer l'farce à Sule. I voët in p'tit djourn' dé tchat qui d'meurou tout raplioté pa d'sou l'estuve avé ses is serrés.... i n'fait ni leun ni deux, i l'impogne pa l'pia dé s'dos éié zoup! il l'fout din l'tournvère éié i r'serre el couvierte....

« Waiti ça, Monsieu Démélin, quéé belle crème qu'il a su ç'lait là, ç'ess in vrai plaisir, disou-t-elle Sule in r'montant les apas. »

quelles, profitant de ma situation, j'ai assisté sans distinction de partis.

J'ai remarqué, à peu près partout, le même défaut, c'est à dire, le manque total de courtoisie, ou d'usage du monde des Nivellois, tant comme organisateurs que comme commissaires de ces fêtes.

Ainsi, une famille, le plus souvent membre de la société, invite pour la soirée, des jeunes filles étrangères dans l'espoir de les divertir; qu'arrive-t-il? Les jeunes filles, si bien qu'elles soient, sont à peu près certaines de tapisser toute la soirée et cela, parce que les commissaires ne leur présentent pas de danseurs et que ceux-ci, naturellement, ne sont pas assez osés pour venir les engager; j'ai même vu, à l'un de ces derniers bals, une jeune personne étrangère, en toilette crème, qui en désespoir de cause s'est décidée à danser les derniers numéros avec une autre jeune fille faisant partie de la famille qui l'avait introduite.

N'y aurait-il donc pas moyen de remédier à cela, en y mettant un peu de bonne volonté? Les fêtes Nivelloises y gagneraient j'en suis certaine. C'était aussi la remarque que l'on faisait dimanche dernier à la fête de la garde civique; ici par exemple, c'étaient les cavaliers étrangers qui n'avaient pu trouver de danseuses, par ce que, s'étant présentés un peu tard, elles s'étaient presque toutes engagées à danser la soirée entière avec les mêmes danseurs; encore sans doute une mode locale un peu exagérée.

Etant en villégiature dans nos Ardennes que l'on dit pourtant le pays des loups et des sangliers, j'ai pu y constater que ce manque d'organisation n'existe pas, car on y rencontre généralement plus d'hospitalité et plus d'amabilité envers l'étranger.

Ceci Monsieu le rédacteur, est dit à titre de simple réflexion: vous en ferez du reste ce que vous jugerez convenable; encore une fois, c'est comme fille d'Aclot, et aimant moi-même Nivelles, que je me suis permise de vous importuner aussi longtemps.

Comptant sur votre indulgence, je vous prie, Monsieu le rédacteur, d'agréer l'expression de ma considération distinguée

Une étrangère Nivelloise.

Nous ne pouvons que dire amen.

### A DROITE ET A GAUCHE.

La Société de gymnastique et d'armes « La Nivelloise » a fixé la date de la prochaine fête au 25 novembre prochain. Celle-ci promet d'être magnifique: outre le concours d'une Société étrangère, elle s'est assurée celui de Messieurs Dekemper, chanteur de genre, et Godenne, violoncelliste professeur au conservatoire royal de Bruxelles. Les jeunes gens de 8 à 12

— Woye ç'a, disti l'juif in fsant in gros chennance dé ri; on d'a swé ri qu'à l'vir.

Éié i s'a mis à bwère es lait tout in l'ouangeant éié in d'sant qu'i n'dé buvou null' part du pareie.

Quand s'chope a ieu sté vuë, il a pris in gros sou din s'bourse dé twelle éié il a sté r'prinde es baston din l'coïn dé l'tcheminée....

— Commint! vo stez d'jà su l'ertour, Monsieu Démélin? dist-elle Sule qu'i s'avou d'jà r'mis à batte es bure; bi n'volou ni bramint l'peine dé vos achir; il a n'saquet qui vo r'cache, hon?

— Non fait Sule, qu'est-c' qui m'ercach'rou? Mais dj'ai l'idée dé r'passer pa Moustieux éié d'daller bwère en'chope au mar'chau.

— Woye, c'est ç'a; allons, à l'prochaine occasion, savez, Monsieu Démélin; in vo r'merçant bramint des coups; allons, bi n'a vos ordres; des compliments à Madame, s'i vous plaît....

— Djé n'imanqueroi ni, Sule; austain dé s'part....

— Merci, à r'voër, Monsieu Démélin, tant qui vous plaît.

S'èle avou seu, l'malenne, el farce qué Démélin li z-avou djé, elle n'arou ni sté dainsi cocotche et momotche avé li éié d'j'cwé qu'elle arou pu ràde desmonté l'manche à ramon pou li prind' mesure dessus s'dos! Mais on n'sait ni toudi tout.

Ça fait qu' la m'Sule qu'a continué à batte es bure in tchantant n'vie tchanson qué bramint des djins es'rappelont co :

Quat' pas du costé dé l'dresse,

Quat' pas du costé du lit;

Quat' pas, vo n'astez qu'en biësse,

Quat' pas, ervèze par ci!

(A continuer)

ans qui ont suivi les cours organisés par la société travailleront à cette fête et contribueront pour beaucoup à son succès.

**La Gavotte** et l'*Aclot* sont en fête! M. Edouard Parmentier, Vice-Président de l'une, attaché à la rédaction de l'autre, vient de subir avec succès la première épreuve de doctorat en droit.

*La Gavotte* apprête ses cahiers et l'*Aclot* vient d'arborer.

**Une société** des ex sous-officiers de l'armée belge est en voie de formation dans notre ville.

Les anciens sous-officiers de l'armée qui voudraient en faire partie peuvent se faire inscrire chez M. Joseph Hargot, à l'hôtel du Mouton blanc.

Avis et appel aux amateurs.

**Deux incendies** à signaler cette semaine :

Lundi dernier à 4 heures du soir, un feu de cheminée très violent s'est déclaré chez M. Dossogne aux maisons de l'atelier, chaussée de Hal. De longues flammes sortaient déjà de la cheminée et n'auraient pas manqué de communiquer le feu à la toiture, lorsque le danger fut signalé par M. Antoine Lalieux. Quelques seaux d'eau eurent vite raison de ce commencement d'incendie.

Jeudi soir, à 6 heures un domestique, en se rendant avec une lanterne dans le grenier de l'écurie de M. Lelièvre, alné, à la gard du Nord, communiqua le feu à la paille, et l'incendie prit bientôt de grandes proportions; heureusement les pompiers sont accourus rapidement à l'appel du tocsin; deux pompes furent installées près de la rivière qui coule plus bas, et à sept heures et demie on était maître du feu. Il était tenus par sans de prompts secours tout le pâté de maisons formant le coin entre l'avenue de la station du Nord et la rue des poulées serait devenue la proie des flammes.

Nous avons à signaler la conduite du garde champêtre O. Girard qui a sauvé non sans peine le bétail et les chevaux se trouvant précisément sous le foyer du l'incendie.

**Nous recevons** de M. C. X. deux pièces en vers intitulées: *L'amour actuel et Pourquoi le pauvre envie*. La première de ces pièces nous semble être brodée sur le thème malheureux développé par M. Dautzenberg au concert de l'*Harmonie*: *Partout le vice a remplacé l'amour*!

La seconde est une imitation un peu trop fidèle de *Pour les pauvres* de Victor Hugo; nous venons de relire l'original et, franchement, nous le préférons à l'imitation.

M. C. X. nous trouvera peut-être un peu sévères: mais dans ces matières, un peu de sévérité n'est-il pas préférable à trop d'indulgence?

Entendu au bal de la garde civique:

Une danseuse à son cavalier:

« Si vous saviez danser, vous seriez le garçon le plus léger du monde! »

La danseuse était sans doute M<sup>lle</sup> de la Palisse.

**Aujourd'hui** à onze heures du matin, conférence publique, à l'école normale, par Monsieur L. Dubrulle.

Objet: Plantation des arbres fruitiers et conservation des légumes.

**Nous informons** les jeunes gens qu'une Société de danse: *La Gavotte Stéphanie*, vient de se constituer chez M<sup>me</sup> veuve Charlier, rue de Soignies, sous la présidence de M. Emile Deschamps.

Les leçons de danse se donneront tous les dimanches à 2 1/2 heures.

**La commune** d'Ecaussinnes-d'Enghien, vient d'acheter un cheval et un cabriolet pour l'usage de son garde-champêtre.

La ville de Nivelles ne pourrait-elle pas faire de même? Cela faciliterait énormément la tâche de nos braves policiers qui sont surchargés de besogne.

**Société Scientifique de Bruxelles.**

Le *Journal de Bruxelles* du 28 octobre publie le résumé d'une conférence donnée le jeudi 25,

à la société scientifique de Bruxelles, par M. A. Buisseret, professeur des sciences au collège communal de Nivelles, sur les stations zoologiques au bord de la mer.

Bien que le sujet de cette conférence sorte du cadre de l'*Aclot*, nous ne pouvons nous empêcher d'en reproduire le résumé, tel que l'a publié le *Journal de Bruxelles*. Nos concitoyens pourront se convaincre, une fois de plus, en lisant cet intéressant article, que l'enseignement des sciences à notre collège est confié à un professeur de réelle valeur. On connaît d'ailleurs le mérite de ce jeune « bloqueur » aussi modeste que savant.

« Depuis quelques années il s'est établi au bord de la mer des stations où les savants vont observer et étudier la faune si riche, si variée et si intéressante des océans; on trouve de tels laboratoires en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie en Autriche, en Hollande, en Amérique, en Australie.

Quelques-uns de ces observatoires zoologiques ont été fondés par l'Etat; la plupart sont dus à l'initiative de quelque savant ou d'une société scientifique.

Certains d'entre eux sont fort modestement installés; ainsi les Hollandais, possèdent une station *voilante*, faite tout entière en bois, qu'on peut démonter et remonter en moins de trois jours; on la déplace donc facilement d'une année à l'autre, ce qui permet d'étudier successivement les populations animales des différentes régions de ces côtes, si pauvres au point de vue zoologique.

La station de Roscoff, petite ville du département du Finistère, est une dépendance de la Sorbonne. Les naturalistes qui y séjournent profitent de ce que la marée basse découvre une grande étendue de la grève pour se mettre « en classe ». Chaussés de grosses espadrilles, munis de seaux en toile, de bocaux et de leviers, ils inspectent les flaques d'eau, fouillent le sable mouillé et soulèvent les pierres; une telle excursion est toujours intéressante, instructive et fructueuse. A certains jours, les embarcations du laboratoire conduisent les naturalistes jusqu'en pleine mer; là on jette la *drague*, c'est-à-dire un cadre de fer muni en arrière d'un filet en forme de poche; le cadre racle le fond de la mer, détache les animaux qu'il rencontre et les jette pêle-mêle avec des cailloux et de la vase dans le filet. On drague en outre au moyen de filets de toutes sortes et de gros paquets d'étope, appelés *fauberts*, qui accrochent et ramènent les animaux les plus variés.

Dans les laboratoires les chercheurs trouvent tous les instruments nécessaires à l'examen, à la dissection et à l'observation des animaux. Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que ces travaux n'ont qu'une utilité purement scientifique. Le conférencier cite à plusieurs reprises des localités où la pisciculture et surtout l'ostréiculture ont pris un essor considérable grâce aux recherches entreprises dans les laboratoires voisins.

Plusieurs stations zoologiques sont établies sur les bords de la Méditerranée. Une des plus anciennes, la mieux outillée et la plus célèbre, est celle de Naples, fondée et entretenue principalement par des capitaux allemands; la construction, l'ameublement scientifique et les machines ont coûté environ 370,000 francs; actuellement les dépenses annuelles sont à peu près de 100,000 francs.

Comme il n'y a pas de marée dans la Méditerranée, les procédés employés pour la récolte des animaux ne sont pas ceux indiqués tout à l'heure. Parfois on se contente de ramasser les animaux que les vagues rejettent sur la côte; quand on le peut, on profite de la transparence des eaux pour pêcher près du littoral; souvent les embarcations du laboratoire conduisent les savants au large, et là on recourt à la drague, aux fauberts et aux filets. Enfin quelques stations, notamment celle de Naples, possèdent un *scaphandre* ou appareil à plongeur; grâce à cet engin, des naturalistes parviennent à séjourner sans inconvénient pendant deux heures à une profondeur de dix mètres. Cette méthode de recherche est préférable à la drague, qui endommage beaucoup d'animaux et en laisse de côté.

En Belgique, depuis une cinquantaine d'années, M. P. J. Van Beneden, illustre professeur de l'Université de Louvain, possède à Ostende un laboratoire particulier, où il a entrepris des recherches mémorables, et où sont venus travailler bien des naturalistes étrangers aujourd'hui célèbres.

Il y a quelques années on a installé fort modestement, toujours à Ostende, une station qui était en quelque sorte une annexe des Universités de Gand et de Liège, sous la direction de M. Ed. Van Beneden. On y a entrepris des dragages méthodiques, qui ont appris que la faune de nos côtes est relativement riche.

Enfin, à une séance récente de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, M. P.-J. Van Beneden appuyait, dans le rapport qu'il avait été chargé de présenter, un projet émané de M. de Stuers pour la création à Ostende d'un grand aquarium, qui serait pour le public une source de distractions et

servirait en même temps les intérêts de la science et des pêcheries nationales. »

## État-civil de Nivelles.

Du 27 octobre au 3 novembre.

**Naissances.** Léon-Louis-Charles-Ghislain Hautier. — Julia-Ernestine-Ghislaine Vandeville. — Jeanne-Fernande-Maria-Ghisl. Gossiau. — Charles-Philippe-Joseph-Henri-Ghisl. Giblet. — Maurice-Sylvain-Gustave-Ghislain Hargot. — Jeanne-Rosina-Alphonsine-Ghislaine Glibert.

**Mariage.** Jean-Baptiste Berdoux, 31 ans, domestique, avec Catherine Ripigny, 30 ans, servante.

## Tribunal correctionnel de Nivelles

Audiences des 27 Octobre et 2 Novembre 1888.

Ont été condamnés :

François T., de Nivelles, pour coups et blessures, à 8 jours.

Joséphine B., de Nivelles, pour coups et blessures, à 16 jours.

Jean-Baptiste H., de Nivelles, pour bris de clôture etc., à 52 francs.

A été acquitté :

Gustave D., de Nivelles, pour délit de chasse.

## Marchés de Nivelles du 3 Novembre.

Froment les 100 kilogs, 19,50 francs — Seigle 13,00 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,50 — Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,90.

## GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage **d'huitres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

## AVIS.

A partir du 1<sup>er</sup> Novembre 1888, l'étude de M<sup>e</sup> Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles, sera transférée de la rue de Soignies n<sup>o</sup> 16 à la rue des Conceptionnistes n<sup>o</sup> 5.

Pour cause de cessation d'affaires

A remettre, dans la rue la plus fréquentée de Nivelles,

## UNE MAISON DE COMMERCE

bien connue, articles faïences, porcelaines, cristaux, verreries, bimbeloterie et fines quincailleries.

Cet établissement installé dans d'excellentes conditions ayant à lui-même une clientèle choisie, offre une occasion unique pour des personnes qui voudraient s'établir.

Reprise sur inventaire au prix de facture. Facilité de paiement contre garantie.

S'adresser rue Namur, n<sup>o</sup> 30, Nivelles.

On peut se procurer *L'Aclot*, chez M. Vinclaire - Rucloux, grand'place et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le n<sup>o</sup>.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND adjugera définitivement :

A la requête des héritiers de M. Polydore Gailly, en sa vie rentier à Nivelles.

Le lundi 5 novembre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet tenu par M. François Tamine, rue S<sup>te</sup> Anne à Nivelles, l'immeuble ci-après situé faubourg de Namur, au dit Nivelles.

**1<sup>o</sup> Une belle Maison de rentier**, nouvellement construite, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, buanderie, cour, eau de la ville et eau de pluie, vastes souterrains, trois chambres à coucher, deux mansardes et beau grenier.

Cette maison occupée par M. Aimé Butle, au loyer annuel de 450 francs a été portée à une séance précédente, au prix modique de 6000 francs.

Le dit notaire adjugera définitivement, le jeudi 8 novembre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet tenu par M<sup>me</sup> veuve Letroye place de l'Abreuvoir au dit Nivelles.

**Une pièce de terre** située près de l'héritage du Maçon, campagne de Hututu, sous Nivelles, traversée par le chemin du Bois de Nivelles, grande 1 hectare 32 ares 27 centiares.

**A louer immédiatement :**

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire  
à Nivelles.

**A vendre à Nivelles :**

UNE

**Jolie Maison de Maître**

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets; au 1<sup>er</sup> étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2<sup>o</sup> également de 4 chambres et cabinet de toilette; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux; caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

**UNE TERRE** grande 28 ares 63 centiares, S<sup>o</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159 du cadastre.

**UNE TERRE** grande 41 ares 79 centiares, S<sup>o</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

**Vins et Spiritueux**

Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLoux**

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

**Nouvelle Invention**

**SONNERIE PNEUMATIQUE**

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

**OCT. LEHERTE**

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chasis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

**Fabrique et Magasin**

**DE MEUBLES**

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS  
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE  
SIÈGES, FAUTEUILS

**J. DURIEUX-DIEUX**

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages  
Verres gravés et fantaisies  
Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres  
Deménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

**Change, fonds publics, coupons**

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

**ÉDOUARD ATQUET**

RUE DE BRUXELLES, 18

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

**JEAN ANDRIEUX**

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

**Jules HYERNAUX-HOFMANN**

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

**HAUTAIN Frères**

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

**LOUIS DEVILLE**

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

**MAISON ROMBOULTS**

RUE S<sup>te</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesure en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES**

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	20 "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	27 "
id. bordé, soigné,	30 "
moscova,	33 "
id. bordé, double satin français,	38 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné;	45 "
pour enfants,	6 fr.
pour hommes, très soigné,	16 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	24 "

**PARDESSUS**

**COSTUMES**

**PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.**

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.